

## L'ANFH

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre service formation ou de votre administration.

**H300** : Le projet Inter régional H300 est destiné aux établissements de moins de 400 agents :

**Objectif** : les accompagner dans la **définition d'une politique handicap au sein de leur structure.**

**Les étapes du projet encore possibles**: **Formation des référents handicap.**

**Durée** : 2 jours

**SERIOUS GAMES** : à venir

**OFFRE GÉNÉRALE** : L'ensemble de l'offre de l'ANFH permet de soutenir des projets de formation d'un agent. Les dispositifs pourraient permettre de financer le parcours de formation d'un référent handicap ou d'un agent chargé de la mise en œuvre d'une politique handicap.

- **Le plan de formation** : Articulé au projet d'établissement, il est défini à partir des besoins et des attentes identifiés en termes de savoir-faire, de montée en qualification...
- **La Période de professionnalisation** permet de préparer une mobilité (dans le corps/cadre ou dans une autre fonction publique)
- **Le CFP** permet aux agents de réaliser un projet personnel de formation en vue d'une reconversion, ou d'accéder à un niveau supérieur de qualification ou d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles.
- **Les Etudes promotionnelles** permettent aux agents d'obtenir un diplôme ou un certificat du secteur sanitaire et social dont la liste est fixée par arrêté ministériel.

## Le FIPHFP et son catalogue des aides

→ **Informé, sensibiliser et former les collaborateurs**

Communication, information et sensibilisation des collaborateurs

Formation des collaborateurs en charge de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

Formation à la fonction de tuteur

→ **Former les personnes en situation de handicap**

Bilan de compétence et bilan professionnel

Formation destinée à compenser le handicap

Formation dans le cadre d'un reclassement ou d'une reconversion professionnelle pour raison de santé

Frais et surcoûts liés aux actions de formation

## La FHF

Mise en place des fonctions de Référents Handicap Mutualisés OCCITANIE dans le cadre d'une convention FHF-FIPHFP

- Occitanie Est : Jessica BOUCABELLE CHU de Montpellier
- Occitanie Ouest : Lucie BOUSQUIE CHU de Toulouse

## LES DIPLOMES UNIVERSITAIRES

- **Université Paris Est Créteil - DIU Référent(e) handicap secteur privé - secteur public - 1 an (100h+70h de stage en un an, modulable) - niveau requis BAC+3 niveau atteint BAC+5:** <http://www.u-pec.fr/diu-referent-e-handicap-secteur-prive-secteur-public-628255.kjsp>
- **Université de Nice – DU Référent Handicap - novembre à juin (7 sessions sur 3 jours bloqués (par mois) + 40h de stage) – niveau requis BAC+3 :** <http://unice.fr/formation/formation-initiale/pduhand120>
- **Université Paris Nanterre Pratiques et Recherches – DU HANDICAP - 1 an dispensé en e-learning et sur site (100 heures de formation) Niveau requis BAC + 3 :** <http://www.inshea.fr/fr/content/dipl%C3%B4me-universitaire-du-handicap-pratiques-et-recherches>
- **Université de Toulouse 1 Capitole – DU accompagner le parcours des personnes en situation de handicap - formation continue ou à distance - niveau requis bac +2 :** <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/diplome-d-universite-accompagner-le-parcours-des-personnes-en-situation-de-handicap-310277.kjsp>

## FICHE PRATIQUE

### N°4

## LES FORMATIONS SUR LE THEME DU HANDICAP

Votre interlocuteur sur votre territoire :

**Marc GUERRIER DE DUMAST** - Délégué Territorial Handicap FIPHFP Occitanie - Etablissement public - Direction Régionale Occitanie - 97, rue Riquet - BP 7209 - 31073 Toulouse cedex

[Marc.guerrierdedumast@caissedesdep.ots.fr](mailto:Marc.guerrierdedumast@caissedesdep.ots.fr)

Pour plus de renseignements : **Jessica BOUCABELLE** - Référente Handicap Mutualisée (RHM) - OCCITANIE Est - [j.boucabelle@fhf.fr](mailto:j.boucabelle@fhf.fr) - 04.68.33.54.30 - 07.88.01.47.41 (joignable les semaines paires)

**Lucie BOUSQUIE** - Référente Handicap Mutualisée (RHM) - OCCITANIE Ouest - [l.bousquie@fhf.fr](mailto:l.bousquie@fhf.fr) 05.61.77.20.19 – 06.04.54.39.85



Vos interlocuteurs en région :

ANFH Languedoc Roussillon  
LE FAHRENHEIT, ZAC de port  
Marianne Hippocrate, 120  
Avenue Nina Simone, 34000  
Montpellier  
04 67 04 35 10  
[languedocroussillon@anhf.fr](mailto:languedocroussillon@anhf.fr)

ANFH Midi Pyrénées  
Parc du Canal  
1, rue Giotto  
31520 Ramonville Saint-Agne  
05 61 14 78 68  
[midipyrenees@anhf.fr](mailto:midipyrenees@anhf.fr)

